

Centre national de la fonction publique territoriale

Arrêté du 20 décembre 2023 fixant le nombre de postes ouverts à l'examen professionnel pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux (session 2024)

NOR : FPTC2333410A

Par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 20 décembre 2023, le nombre de postes ouverts à l'examen professionnel pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux (session 2024), est de 22.

Les modalités précisées dans l'arrêté portant ouverture de l'examen pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux (session 2024), restent inchangées.